

# KEY POLICY DEVELOPMENTS IN EDUCATION, TRAINING AND EMPLOYMENT

## ALGERIA

2024

Ce document a été préparé par Floriana Folisi, ETF, en 2024.

Son contenu relève de la seule responsabilité de la Fondation européenne pour la formation (ETF) et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'Union européenne.

© Fondation européenne pour la formation, 2025

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

# PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES POLITIQUES, DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

## Évolutions politiques

La réélection du président Abdelmadjid Tebboune a marqué l'année 2024. Les élections présidentielles en Algérie ont eu lieu le 7 septembre 2024. Ces élections se sont caractérisées par une faible participation et des controverses sur leur légitimité. La Cour constitutionnelle a annoncé un nombre de votants de 11,2 millions sur 24,3 millions d'électeurs inscrits, précisant qu'il y a eu 1,7 million de votes annulés, et donc un total de 9,4 millions de suffrages exprimés<sup>1</sup>. Cependant, le taux de participation, finalement établi à 23,3 %, témoigne du désintérêt d'une partie de la population pour ces élections. Les deux candidats de l'opposition, Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche, ont représenté respectivement un parti islamiste et le Front des Forces Socialistes (FFS).

Sur le plan des programmes, plusieurs candidats, y compris Tebboune, ont mis l'accent sur l'inclusion des jeunes et le soutien aux initiatives économiques et entrepreneuriales. L'adoption de mesures de soutien aux jeunes, dont l'accès facilité au logement et l'augmentation des allocations de chômage, témoigne de l'importance de ce groupe démographique, catalyseur de changement depuis le mouvement Hirak en 2019. De plus, la campagne électorale a abordé des préoccupations de sécurité régionale, en particulier en lien avec l'instabilité au Sahel, ainsi que des enjeux de diversification économique pour réduire la dépendance aux revenus pétroliers<sup>2</sup>.

Depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine l'Algérie a joué un rôle de plus en plus important en tant que fournisseur de gaz en Europe, en particulier, ainsi que sur d'autres pays. La hausse des prix des hydrocarbures a contribué à la reprise de l'économie algérienne après le choc de la pandémie. Des accords bilatéraux ont été conclus avec certains États membres de l'UE.

L'Union Européenne (UE) reste le principal partenaire commercial de l'Algérie, recevant environ deux tiers de ses exportations, principalement sous forme de produits énergétiques comme le pétrole et le gaz, ce qui ralenti la diversification économique. En terme d'importation, l'Algérie importe la plupart des biens de l'UE.

## Démographie

Avec plus de 45,6 millions d'habitants en 2023, l'Algérie reste toujours le pays le plus peuplé du Maghreb. Les projections démographiques indiquent que la population enregistrera une progression régulière, augmentant de 14 millions de personnes d'ici à 2050 (Pyramides des âges dans le monde, 2024<sup>3</sup>). La population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire, la grande majorité des personnes vivant dans le nord, le long de la côte méditerranéenne. La part relative de la population jeune dans le pays a légèrement augmenté, passant de 21,6 % en 2022 à 21,9 % en 2023. Néanmoins, cette légère augmentation s'inscrit dans le cadre d'une diminution progressive au cours des huit dernières années, qui ont vu ce pourcentage passer progressivement de 24,8 % en 2015 à 21,9 % en 2023.

L'Algérie est surtout connue comme un pays de transit en raison de sa situation géographique, mais devient de plus en plus un pays de destination. Le pays est confronté à des problèmes sociaux et économiques en raison de l'afflux de migrants irréguliers. Le nombre de réfugiés a également augmenté en 2022, atteignant le chiffre de 99 107.

<sup>1</sup> [Élection d'Abdelmadjid Tebboune en Algérie : un score révisé à 84 % - Jeune Afrique](#)

<sup>2</sup> <https://worldpolicyhub.com/algérias-accelerated-presidential-elections-candidates-campaigns-and-challenges/>

<sup>3</sup> Pyramide des âges du monde de 1950 à 2100, Algérie - <https://www.populationpyramid.net/algeria/2050/>

## Principales évolutions économiques

En tant que plus grand pays d'Afrique et troisième économie arabe, l'Algérie a été reclassée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur par la Banque mondiale en juillet 2024. Au cours des vingt dernières années, l'Algérie a progressé dans le domaine du développement économique et humain en investissant dans des projets d'infrastructure et en mettant en œuvre des politiques sociales redistributives qui ont contribué à réduire la pauvreté et à améliorer de manière significative les indicateurs de développement humain<sup>4</sup>.

En 2023, l'Algérie a connu une croissance solide et son produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté pour atteindre 4,1 %, un taux en augmentation par rapport à celui de 3,6% enregistré en 2022. La croissance hors hydrocarbures a atteint 3,7 %, soutenue par un regain de l'investissement public, entraînant une hausse des importations. La consommation privée est restée vigoureuse, stimulée par l'augmentation des salaires publics. La valeur ajoutée brute par secteur (%) a connu une augmentation dans l'agriculture, qui est passée de 10,6 % en 2022 à 13,2 % en 2024, ainsi que dans les services, en hausse de 2,3 points de pourcentage, passant de 42,8 % en 2022 à 45,1 % en 2023. En ce qui concerne l'agriculture, cette amélioration tient probablement au soutien de plusieurs plans et programmes nationaux de développement agricole, notamment le plan de développement agricole 2020-2024. En revanche, le secteur industriel a connu une baisse, passant de 43,1 % en 2022 à 38,0 % en 2023.

L'inflation, à 9,3 % en 2023, a ralenti pour passer à 5 % en glissement annuel début 2024, grâce à la baisse des prix alimentaires, un dinar fort et des importations moins chères. Les réserves ont toutefois continué de croître, enregistrant une baisse de 16,1 en importations fin 2023.

Le principal défi pour l'économie algérienne reste sa forte dépendance aux revenus des hydrocarbures et aux dépenses publiques. Entre 2019 et 2023, le secteur des hydrocarbures a représenté 14 % du PIB, 86 % des exportations et 47 % des recettes budgétaires. L'Algérie cherche à diversifier son économie pour élargir ses sources de revenus et améliorer les perspectives d'emploi, notamment pour les jeunes, compte tenu de la structure démographique du pays<sup>5</sup>.

Dans le projet de loi de finances 2024, les dix nouvelles wilayas du Sud bénéficieront de crédits de paiement estimés à 172,8 milliards de DA, tandis que l'autorisation d'engagement globale s'élève à 228,1 milliards de DA. Dans ce projet, 55 % des fonds seront affectés aux dépenses d'investissement, soit 124,6 milliards de DA en autorisations d'engagement et 69,1 milliards de DA en crédits de paiement, principalement pour les secteurs de l'éducation, de l'habitat, des travaux publics, de l'agriculture et de la santé. En 2023, ces dix wilayas avaient reçu un budget total de 35,8 milliards de DA en autorisations d'engagement (dont 35 milliards de DA pour le nouveau programme) et 26,5 milliards de DA en crédits de paiement (dont 13 milliards de DA pour le programme en cours)<sup>6</sup>.

## Principales questions sociales

Le modèle socio-économique de l'Algérie se fonde sur l'accès universel aux services sociaux, lequel tient au fait que l'État subventionne certains produits et services de base (eau, gaz, électricité, location de logements, etc.).

En ce qui concerne le développement humain, l'Algérie a enregistré des progrès ces dernières années. Selon le rapport 2021-2022 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'indice de développement humain du pays s'est amélioré, plaçant l'Algérie en 91<sup>e</sup> position parmi les 191 pays évalués. Le taux de pauvreté multidimensionnelle<sup>7</sup> a diminué, passant de 2,1 % en

<sup>4</sup> [Algérie Présentation](#) (Banque Mondiale)

<sup>5</sup> [Algérie Présentation](#) (Banque Mondiale)

<sup>6</sup> [LF 2024: Le Ministre des Finances répond aux questions des membres du Conseil de la Nation](#)

<sup>7</sup> L'indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM)<sup>1</sup>, en anglais *Multidimensional Poverty Index* (MPI), est un indice statistique évaluant la pauvreté dans les [pays en développement](#), créé par un département de l'[Université](#)

2013 à 1,4 % en 2019, bien que le taux de chômage soit encore relativement élevé, atteignant 11,6 % en 2022. Le gouvernement a mis en place un programme d'allocation chômage en 2021, augmentant le montant mensuel à 15 000 dinars algériens, soit environ 103 EUR<sup>8</sup>. Cette initiative vise à soutenir financièrement les jeunes en difficulté et à leur permettre de se spécialiser dans des domaines où la demande de main-d'œuvre est forte, améliorant ainsi leurs perspectives d'emploi. Le programme d'allocation chômage comprend un volet formation, conçu pour améliorer les compétences des jeunes et accroître leurs chances d'insertion professionnelle.

---

d'Oxford en 2010 et utilisé par le [Programme des Nations unies pour le développement](#) (PNUD) pour son [Rapport sur le développement humain](#) d'octobre 2010

<sup>8</sup> [Algérie - Note de Dialogue 2023-2027 & Revue de la Performance du Portefeuille Pays 2023 | Banque africaine de développement](#)

# ÉDUCATION ET FORMATION

## Tendances et défis

### Stratégie éducative et cadre juridique pour l'éducation

Le plan d'action du gouvernement publié en septembre 2021<sup>9</sup> reste la référence pour définir une vision et un ensemble de priorités pour le pays, notamment un engagement en ce qui concerne le développement des compétences et le rapprochement entre éducation/formation et emploi («adéquation formation-emploi»). Le document définit quatre grandes lignes d'action à cet égard:

- adapter l'éducation et la formation aux besoins des secteurs économiques prioritaires;
- mettre en place des canaux d'excellence dans les domaines de la construction, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des TIC;
- renforcer les mécanismes de consultation intersectorielle pour améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi, grâce à une politique de formation et d'apprentissage sur mesure;
- promouvoir et développer la formation professionnelle continue pour améliorer l'employabilité des travailleurs et la compétitivité des entreprises (Plan d'action 2021, page 47).

La nomenclature nationale des branches professionnelles et spécialités de la formation professionnelle – édition 2019 – est structurée en 23 branches professionnelles couvrant les principaux domaines d'activité. Elle comporte 495 spécialités dont 21 spécialités nouvelles réparties en 9 branches professionnelles.

Elle couvre les 5 niveaux de qualification sanctionnés par les diplômes suivants:

- Niveau 1 sanctionné par le certificat de formation professionnelle spécialisé (CFPS)
- Niveau 2 sanctionné par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
- Niveau 3 sanctionné par le certificat de maîtrise professionnelle (CMP)
- Niveau 4 sanctionné par le brevet de technicien (BT)
- Niveau 5 sanctionné par le brevet de technicien supérieur (BTS).

Cette nomenclature est accompagnée d'un recueil des fiches descriptives des spécialités et regroupe les modes de formation (présentiel, apprentissage et à distance).

Les formations sont assurées dans les niveaux 1 à 5 sous forme de formation initiale ou continue, à travers différents modes:

- Formation présentielle, qui se déroule en établissements (CFPA, Institutions) ou en sections détachées (Maisons de jeunes, etc.).
- Formation par apprentissage, ayant pour but l'acquisition d'une qualification professionnelle initiale qui se fait en alternance entre les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels et les entreprises, les artisans, ou les administrations.
- Formation à distance, dispensée par correspondance avec des regroupements périodiques de stagiaires.

<sup>9</sup> Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, 2021 (plan d'action 2021)

- Formation en cours du soir, qui s'adresse notamment aux travailleurs désireux de se former, ou de se perfectionner pour améliorer leur situation socio-professionnelle, et se caractérise par des horaires aménagés.

## Dépenses consacrées à l'éducation

Les données disponibles sur l'éducation sont la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans le total des dépenses publiques. Ce dernier indicateur a légèrement augmenté, passant de 13,1 % en 2022 à 13,3 % en 2023. On peut également noter que ce pourcentage a fluctué au cours des dernières années, en passant de 15,2 % en 2015, à 16,1% en 2021, ce qui peut être le signe d'une légère reprise économique à la suite de la pandémie de COVID-19, pour atteindre 13,3 % en 2023.

Deux indicateurs ont été publiés en 2021 au sein du ministère de l'enseignement et de la formation professionnelle: 1) le budget d'équipement qui montre une fluctuation importante et une diminution importante dans les dernières années, en particulier après la COVID-19; 2) le budget de fonctionnement, qui a augmenté de manière significative depuis 2010<sup>10</sup>.



U=Millions de DA

Ces indicateurs témoignent de la stabilité des investissements dans le budget de fonctionnement, qui a augmenté de manière significative autour de 2010-2012 et qui est resté stable depuis lors. Le budget consacré à l'équipement a été fortement réduit au cours des dernières années. Ce dernier indicateur doit en particulier être abordé eu égard aux ambitions d'éducation numérique exprimées par l'Algérie à travers ses politiques et à l'occasion du sommet sur la transformation de l'éducation à New York en septembre 2022, où l'Algérie a exprimé sa volonté à déployer des moyens importants dans le développement d'un environnement d'apprentissage numérique et d'une plateforme d'éducation et d'enseignement en ligne<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> «Annuaire Statistique 2021», Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel.

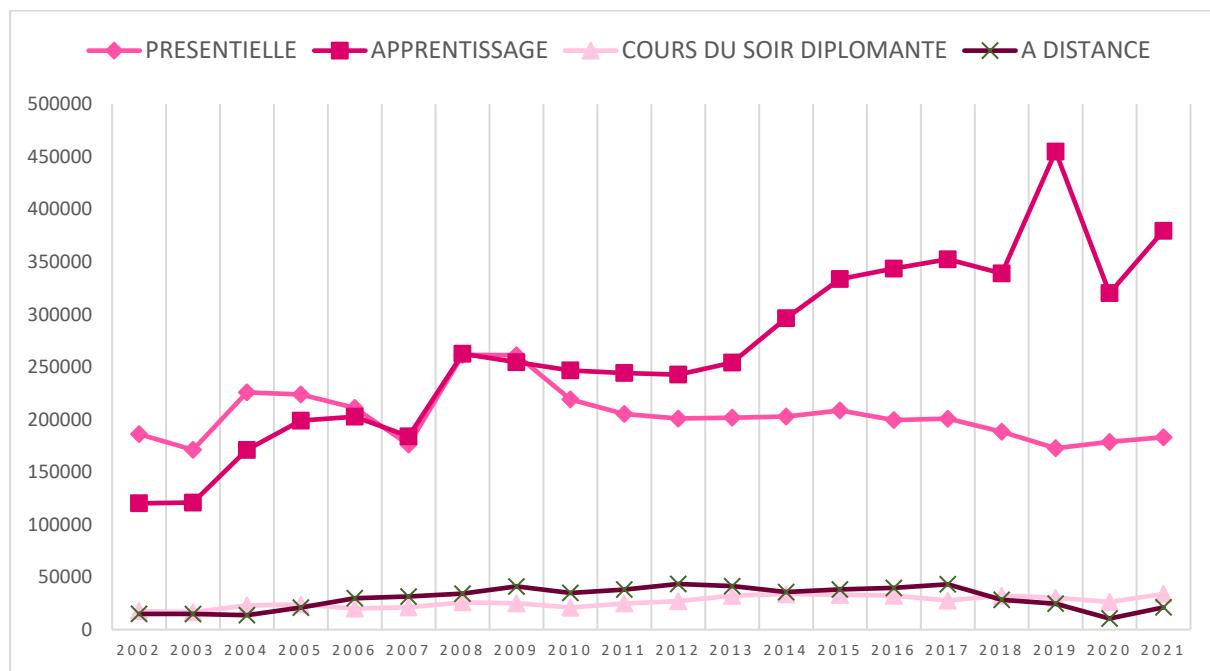
<sup>11</sup> Rapport National Algérie: Sommet sur la Transformation de l'Éducation, New York, le 19 septembre 2022, p. 13. [https://transformingeducationsummit.sdg4education2030.org/system/files/2022-09/ALGERIE\\_NC%20report.pdf](https://transformingeducationsummit.sdg4education2030.org/system/files/2022-09/ALGERIE_NC%20report.pdf)

## Accès, participation et décrochage scolaire

Pour l'année 2023, l'unique donnée disponible est le taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE), qui correspond au taux de 97,2 % pour le cycle secondaire inférieur et au taux de 83,4 % pour le cycle secondaire supérieur.

D'autres données disponibles datent de 2021, lorsque l'effectif en formation a atteint 751 858 stagiaires, contre 618 772 durant l'année 2020, soit une augmentation d'effectif de 21,51 %. Cette augmentation a touché tous les modes de formation et les différents dispositifs:

- La formation présentielle d'un taux de 2,49 %, passant de 178 598 à 183 039 stagiaires.
- La formation par apprentissage d'un taux de 24,15 %, passant de 320 161 en 2020 à 397 503 apprentis en 2021.
- La formation en cours du soir d'un taux de 73,80 %, passant de 67 122 à 116 660 stagiaires (soit 28,59 % dans la formation diplômante et 103,03 % dans la formation qualifiante).
- La formation à distance de 24,65 %, passant de 170 020 en 2020 à 212 215 stagiaires en 2021.



En termes d'enregistrement et de décrochage scolaire, en 2021, la formation la plus demandée reste celle par apprentissage, mais la formation en cours du soir enregistre le taux de décrochage le plus bas, et présente donc une continuité plus solide par rapport aux autres modes de formation. En 2021, les chiffres suivants ont été enregistrés: Inscrits en présentiel 183 039, en apprentissage 379 503 et en cours du soir diplômant 33 891. Taux d'abandons en présentiel de 15,2 %, en apprentissage 16,2 % et en cours du soir diplômant 10,3 %.

## Résultats PISA

Les résultats les plus récents du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour l'Algérie datent de 2015, date à laquelle le pays s'est classé en 69<sup>e</sup> position sur 70 pays en termes de réussite scolaire des élèves âgés de 15 ans en sciences, en lecture et en mathématiques. La même position était occupée en ce qui concerne les convictions scientifiques, l'engagement et la motivation des élèves ainsi que l'équité dans l'éducation (OCDE, 2015).

Depuis 2015, l'Algérie ne participe plus aux tests PISA.

## Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET)

La population du pays se caractérise par une proportion significative de jeunes, ce qui signifie un afflux considérable de jeunes cherchant à s'intégrer au marché du travail et dans la vie active. Les données sur les jeunes NEET (ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation) datent de 2022 et elles sont calculées sur la base d'estimations (voir Annexe), en l'absence d'une enquête sur la population active. Depuis 2010, le taux des NEET a enregistré une légère baisse, que ce soit le taux total (de 24,5 % en 2010 à 21,1 % en 2022) ou le taux pour les femmes (de 39,1 % en 2010 à 31,1 % en 2022). Le taux pour les hommes a, en revanche, enregistré une légère tendance à la hausse.

Malgré les progrès accomplis au cours des 10 dernières années, l'amélioration du niveau d'instruction de la population n'a pas donné de meilleurs résultats sur le marché de l'emploi. Cette «inadéquation» perçue entre l'offre et la demande de main-d'œuvre a été l'un des principaux moteurs du chômage et crée un paradoxe, dans lequel les lauréats de l'enseignement supérieur n'entraînent pas de meilleurs résultats en matière d'employabilité. Cela est particulièrement vrai pour les femmes, qui possèdent un niveau d'éducation plus élevé que les hommes, mais ne parviennent pas à le traduire en meilleurs résultats sur le marché du travail (ETF, Youth transition in SEMED, 2021)<sup>12</sup>.

## EFP et éducation et formation des adultes

### Cadre stratégique et juridique de l'EFP et de l'éducation et de la formation des adultes

Le cadre stratégique et juridique de l'éducation et de la formation professionnelle (EFP) en Algérie repose sur une série de réformes et de textes législatifs visant à promouvoir la formation continue et l'amélioration des compétences, en particulier dans le contexte de l'économie nationale. La Loi n° 08-07 de 2008 régit l'organisation et le développement de l'EFP. Cette législation permet au gouvernement central de coordonner l'EFP à travers des administrations décentralisées au niveau des wilayas. Dans le système scolaire, les programmes, les méthodes et les calendriers sont centralisés, tandis que la gestion des institutions et du personnel est décentralisée. L'EFP comprend les procédures de fonctionnement standard suivantes: i) une formation résidentielle, qui se déroule principalement dans les instituts et les centres d'EFP, ii) une formation par apprentissage grâce à une coopération entre les centres de formation et les entreprises, iii) une formation à distance, qui s'effectue essentiellement par correspondance, avec des sessions périodiques de formation en face à face, et iv) des cours du soir, qui s'adressent particulièrement aux travailleurs souhaitant poursuivre leur formation ou se spécialiser à des fins de développement professionnel. Le secteur de l'EFP propose également des formations à court terme (pour les jeunes qui ont besoin de se recycler pour entrer sur le marché du travail), des formations à destination des groupes vulnérables (jeunes à risques, détenus et anciens détenus), ainsi que des programmes de formation spécifiquement adaptés aux femmes résidant dans des zones rurales et aux femmes au foyer.

La formation continue reste limitée, bien que des fonds aient été mis à disposition grâce à une taxe spéciale prélevée auprès des entreprises. Un organisme est chargé de l'EFP continue (EFPC): l'Office National de Développement et de Promotion de la Formation Continue (ONDEFONC), qui est chargé d'aider les entreprises à promouvoir et à développer l'EFPC et à garantir un lien avec les entreprises et les organisations publiques et privées. En l'absence de données accessibles sur la portée et les activités de ces deux organismes et faute d'un mécanisme d'évaluation, il est difficile d'évaluer l'efficacité de l'offre d'EFPC. Les formations pour adultes ne sont pas structurées et ne relèvent pas de la responsabilité d'une seule autorité. Certains cours destinés aux adultes sont proposés par le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, et d'autres par des prestataires privés, notamment des associations privées.

<sup>12</sup> ETF, 2021, 'Youth in transition in the Southern and Eastern Mediterranean', [Youth in transition in the Southern and Eastern Mediterranean: Identifying profiles and characteristics to tap into young people's potential | ETF](#)

## Gouvernance et modalités de financement de l'EFP

Le secteur de l'éducation en Algérie relève de trois ministères: le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels (MFEP). La coopération interministérielle semble limitée, tout comme la coordination avec le secteur privé. Des mesures importantes ont déjà été prises à cet égard, notamment la signature de plusieurs accords entre le ministère de l'EFP (MFEP) et les entreprises, en vue d'établir une coopération plus étroite. Cette approche a également été officialisée par la modification du mandat et de la composition du Conseil de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels (JO 2018). Ses principales missions sont les suivantes: contribuer par des avis et des recommandations à la stratégie nationale de formation et d'enseignement professionnels; contribuer à l'élaboration de la carte nationale de la formation et de l'enseignement professionnels; assurer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail; assurer le dialogue et la concertation de façon régulière et permanente entre tous les acteurs et partenaires du système de formation et d'enseignement professionnels (MFEP). Malgré les adaptations des lois et des cadres de fonctionnement des plateformes de coordination, leur opérationnalisation reste encore limitée.

Les conditions de financement s'appuient sur la Loi organique relative aux Lois de finances (LOLF): Cette Loi (Loi n° 18-15 du 2 septembre 2018) prévoit une budgétisation axée sur les résultats, contrairement à la budgétisation classique basée sur les moyens. Le nouveau budget comprend des objectifs à atteindre et chaque objectif sera mené en fonction d'indicateurs de performance.

La préparation des enveloppes budgétaires relatives au fonctionnement des instituts d'éducation et de formation professionnelles est pourtant repensée et enrichie par une approche pluriannuelle qui détermine les prévisions de recettes et de dépenses sur un horizon temporel glissant d'une durée de trois ans. La mise en œuvre des politiques publiques est basée sur le principe de la gestion axée sur les résultats, à partir d'objectifs précis faisant l'objet d'une évaluation.

Cette loi stipule également que chaque programme doit comporter, notamment, la répartition par titre de dépenses, les objectifs définis, les résultats attendus et leur évaluation. Cette logique axée sur les résultats est quasiment conforme à celle des Objectifs du Développement Durable (ODD) organisés en fonction d'objectifs, de cibles et d'indicateurs, ce qui permettra de les intégrer dans le processus budgétaire national dédié à la numérisation des secteurs de l'éducation.

Pour l'année 2024, la loi des finances prévoit un budget global des dépenses publiques estimé à 15 292,47 milliards de DA, avec une allocation importante aux dépenses d'investissement public et aux secteurs sociaux. Le ministère de l'éducation nationale bénéficie d'une augmentation de son budget à hauteur de 1 477 milliards de DA<sup>13</sup>. Ce soutien vise à améliorer la formation des jeunes et des adultes, notamment par l'élargissement des programmes de reconversion et de la numérisation de la formation. La Loi de finances 2024 vise à une rationalisation des investissements publics et la priorisation des projets matures qui devraient débuter ou se poursuivre au cours de l'année d'inscription. De plus, cette loi met l'accent sur une gestion plus stratégique des ressources publiques, avec un renforcement des financements pour l'EFP afin d'encourager la diversification de l'économie et soutenir l'employabilité des jeunes.

## Certifications, validation et reconnaissance des compétences

En Algérie, la reconnaissance, la validation et la certification des compétences, notamment à travers la *Validation des Acquis de l'Expérience* (VAE), jouent un rôle clé dans la politique de formation professionnelle et de développement des compétences. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a établi un nouveau mécanisme relatif à la validation des compétences acquises par l'expérience par circulaire n° 01 du 04 avril 2018. Ce dispositif s'adresse aux travailleurs

<sup>13</sup> <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/activites-2/1488-conseil-de-la-nation-m-faid-presente-le-texte-de-la-loi-de-finances-2024-devant-la-commission-specialisee>

et adultes ayant acquis des compétences professionnelles dans un domaine spécifique, mais ne disposant pas de diplôme ou d'attestation de formation officielle validant ces compétences<sup>14</sup>.

En outre, la loi-cadre sur l'enseignement et la formation professionnels, adoptée en 2008, prévoit la création d'un Observatoire de l'enseignement et de la formation professionnels. L'Observatoire serait chargé d'évaluer les besoins quantitatifs et qualitatifs en matière de certifications, et accomplirait les tâches suivantes:

- établir un système d'information efficace sur l'EFP et le marché du travail aux niveaux national et régional;
- recenser, en tant qu'instrument politique pour le développement de l'EFP, les besoins de formation et de qualification;
- fournir un outil d'aide à la décision, à l'évaluation et à l'amélioration des systèmes d'EFP.

Selon les dernières informations, cet Observatoire n'est pas encore opérationnel, ce qui explique le manque d'informations structurées et synthétiques sur les besoins du marché du travail. Le manque de données sur les performances du système d'EFP, notamment en ce qui concerne la réponse aux besoins économiques, l'un de ses principaux objectifs, est également préoccupant (ETF, 2020 «Assurance qualité de l'EFP en Algérie»<sup>15</sup>).

Néanmoins, en 2023, des mesures ont été prises pour promouvoir la VAE, avec une collaboration accrue entre les universités et les institutions de formation professionnelle pour sensibiliser et faciliter l'accès à ce dispositif. Cependant, malgré ces efforts, la reconnaissance des compétences au moyen de la VAE reste encore peu utilisée en Algérie, avec un faible taux de participation des travailleurs et des adultes à ce processus

## Qualité et assurance qualité

En Algérie, l'assurance qualité est principalement considérée comme un outil permettant de s'assurer que les établissements de formation respectent la législation et la réglementation applicables, que ce soit par une inspection administrative et pédagogique des centres publics ou par l'accréditation de centres privés. L'assurance qualité est une priorité pour le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels. Un groupe de travail dédié dirigé par l'Institut national de formation et enseignement professionnels (INFEP) a également été mis en place. L'évaluation globale du système incombe à l'Assemblée nationale (qui dispose d'une commission spécialisée dans l'EFP), à la Cour des comptes et à l'Inspection générale des finances, en plus de l'Inspection générale du ministère de l'enseignement et de la formation professionnels.

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la formation, le Conseil scientifique de l'INFEP a été créé en avril 2021. Dans le plan d'action 2021, élaboré par le gouvernement, l'amélioration de la qualité de l'EFP constitue une priorité (plan d'action 2021, page 60).

## Modalités de formation en milieu de travail

La loi sur l'apprentissage (2018) a constitué une évolution importante dans l'effort de promotion de la formation par apprentissage. L'objectif du ministère de l'EFP consiste à augmenter progressivement le pourcentage d'élèves inscrits à des programmes d'apprentissage. L'objectif général est d'augmenter ce pourcentage et d'accroître encore le nombre de ces possibilités. Les partenariats avec le secteur privé constitueront un élément central de l'alignement des programmes d'apprentissage sur les demandes commerciales et de main-d'œuvre de l'économie. Le plan d'action du gouvernement pour 2021 mentionne le développement de la formation par apprentissage, bien qu'aucune information n'ait

<sup>14</sup> <https://www.mfep.gov.dz/fr/formation/types-de-formation/formation-continue-2/validation-des-competences-acquises-par-lexperience/>

<sup>15</sup> ETF, 2020 [L'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels en Algérie](#)

été communiquée concernant sa mise en œuvre. Des mécanismes de suivi des diplômés de l'EFP faciliteraient l'analyse de l'efficacité et de la qualité du système.

L'impact de la loi sur l'apprentissage de 2018 (loi n° 18-10) est évident, avec une croissance de près de 10 % en 2019 pour ce type de formation. Une croissance qui s'est atténuée en raison de la COVID-19 l'année suivante, mais qui a rapidement repris sa croissance en 2021. En fait, au cours de l'année 2021, la formation par apprentissage est passée de 320 161 apprentis en 2020 à 397 503 apprentis en 2021, soit une augmentation de 18,54 %.

Dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, les stagiaires et apprentis bénéficient de transferts sociaux sous forme de bourses, de présalaire avant embauche, ainsi que de prestations de pension et de demi-pension. Par ailleurs, le secteur privé joue un rôle important dans la prise en charge d'une frange de la société ayant les moyens d'adhérer à ce dispositif, sachant que l'État accorde un avantage fiscal aux entreprises en matière de TVA en appliquant un taux réduit de 9 % au lieu de 19 %.

## Éducation et compétences numériques

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 et de ses répercussions, l'Algérie a mis en place une politique concrète visant à favoriser la réussite de la transformation numérique. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement n° 25 du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'année 2022, portant sur «*la réalisation d'une transformation numérique pour améliorer la connectivité, généraliser l'usage des TIC, notamment dans les administrations de services publics, et améliorer la gouvernance du secteur économique*»<sup>16</sup>.

Toutefois, malgré le développement constaté des technologies de l'information et de la communication, plusieurs problèmes persistent. Le faible débit de la connexion internet, principalement dans les zones rurales, constitue un handicap majeur pour la généralisation de l'accès à l'éducation numérique en général, et dans l'enseignement et l'éducation professionnels en particulier. Selon le Speed test Global Index<sup>17</sup>, l'Algérie se place à la 121<sup>e</sup> position (sur 142 pays) du classement des connexions mobiles à l'internet. Pour la dimension infrastructure, il est essentiel de noter qu'en dépit de son aspect révolutionnaire en matière d'accès à l'éducation pour tous, l'usage du numérique peut aussi avoir l'effet inverse si les infrastructures et les moyens de base ne sont pas suffisamment mis en place pour garantir un accès à l'éducation en ligne pour tous.

La transformation numérique revêt donc un rôle stratégique pour la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance basé sur une politique inclusive et créatrice d'emplois, par la mise en œuvre de divers moyens d'action facilitant l'adaptation de la structure éducative.

Le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle en Algérie donne une place de choix à la numérisation du secteur et le ministère de l'enseignement et de la formation professionnels a déclenché la numérisation du secteur depuis 2020. Dans cette perspective, le ministère a procédé au lancement de la plateforme numérique «Mihnat» (ma profession) dédiée aux demandeurs de formation. Cette plateforme est un outil de pré-inscription pour l'accès à la formation professionnelle qui propose des offres de formation du secteur. Une autre plateforme numérique «Maharati» (mes compétences) dédiée aux personnes chargées de la gestion pédagogique des établissements de formation a également été mise en place. Une troisième plateforme «Tassyir» (gestion) a été lancée en 2023 et elle est dédiée aux aspects de gestion administrative et pédagogique des établissements de formation. Elle servira de trait d'union entre ces établissements et les services de l'administration centrale. Cette plateforme vise à unifier le travail administratif et pédagogique, à accélérer la cadence

<sup>16</sup> Article publié dans La patrie News, mise à jour: 07/06/2022. Les 54 engagements du président Tebboune: Les réalisations du gouvernement Aimene Benabderrahmane. <https://lapatrienews.dz/les-54-engagements-du-president-tebboune-les-realisations-du-gouvernement-aimene-benabderrahmane/>

<sup>17</sup> Speedtest Global Index – Internet Speed around the world – Speedtest Global Index

de ces réalisations, et à assurer le suivi continu et instantané de toutes les activités inscrites au titre de cette plateforme aux niveaux local et central<sup>18</sup>.

En 2023, selon les données communiquées par le ministère de la FEP, le secteur s'est vu renforcé par la mise en service de 13 structures de formation, dont cinq instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle et huit centres de formation professionnelle d'une capacité d'accueil globale de 4 000 postes de formation et 1 080 lits au niveau des instituts et centres dotés d'internats.

Le MFP dispose aussi d'un processus d'inscription aux Académies Cisco qui peut être effectué de plusieurs manières, physiquement en se présentant aux locaux des Instituts Nationaux Spécialisés de la Formation Professionnelle (INSFP), ainsi qu'en ligne. Parmi ces académies, on retrouve l'Institut de Formation Professionnelle de Birkhadem, qui se compose de la Structure d'ingénierie pédagogique et du Centre de formation d'instructeurs et de mise à niveau des programmes digitales.

### Statistiques sur l'éducation et la formation

Les dernières statistiques disponibles datent de l'année 2021, quand l'effectif en formation a atteint 751 858 stagiaires, contre 618 772 durant l'année 2020, soit une augmentation d'effectif de 21,51 % (estimations ILOSTAT). Cette augmentation a touché tous les modes de formation et les différents dispositifs:

- La formation présentielle d'un taux de 2,49 %, passant de 178 598 à 183 039 stagiaires
- La formation par apprentissage de 18,54 %, passant de 320 161 en 2020 à 397 503 apprentis en 2021
- La formation en cours du soir d'un taux de 73,80 %, passant de 67 122 à 116 660 stagiaires (soit 28,59 % dans la formation diplômante et 103,03 % dans la formation qualifiante)
- La formation à distance de 24,65 %, passant de 170 020 en 2020 à 212 215 stagiaires en 2021<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> [Cartographie sur les parties prenantes, les politiques et les pratiques en matière d'éducation numérique en Algérie | ETF](#)

<sup>19</sup> «Annuaire Statistique 2021», Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

# MARCHÉ DU TRAVAIL ET EMPLOI

## Tendances et défis

### Caractéristiques du marché du travail

Le marché du travail en Algérie présente plusieurs caractéristiques spécifiques:

- une population active relativement importante, ce qui signifie qu'un pourcentage considérable de la population est en âge de travailler;
- un secteur public dominant, qui joue un rôle majeur dans l'économie et l'emploi du pays. De nombreux emplois sont directement liés au gouvernement, aux entreprises publiques et aux services publics;
- un taux de chômage élevé, en particulier parmi les jeunes, et aussi des opportunités d'emploi qui varient considérablement d'une région à l'autre en Algérie. Les régions urbaines, notamment la capitale Alger, offrent généralement plus d'opportunités d'emploi que les zones rurales;
- des inégalités de genre importantes sur le marché du travail. Les femmes sont souvent sous-représentées dans des postes de direction et sont fortement minoritaires sur le marché du travail;
- le désalignement des compétences, qui porte des défis liés à l'adéquation des compétences de la main-d'œuvre avec les besoins du marché du travail;
- une partie de l'emploi en Algérie se situe dans le secteur informel, caractérisé par un manque de contrats formels et de protections sociales.

La gestion du marché de l'emploi en Algérie repose sur deux entités principales: l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) et les Organismes Privés Agréés de Placement (OPAP), introduits depuis 2004.

L'ANEM est un établissement public qui opère conformément au décret exécutif n° 06-77 du 18 février 2006. Il jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sous la tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. Ses principales missions comprennent ce qui suit:

- Observation du Marché de l'Emploi: L'ANEM est chargée de surveiller et de comprendre l'évolution du marché national de l'emploi et de la main-d'œuvre. Elle établit un système d'information pour recueillir des données précises et fiables sur ces domaines. L'agence effectue également des analyses et des expertises liées à l'emploi et à la main-d'œuvre.
- Études et Enquêtes: L'ANEM mène des études et des enquêtes pour mieux comprendre les besoins du marché de l'emploi et pour accomplir ses missions de manière efficace.
- Développement des instruments: l'agence travaille à la normalisation et au développement des outils et instruments qui facilitent l'observation du marché de l'emploi.
- Mise en relation Offre-Demande: l'une des fonctions essentielles de l'ANEM est de mettre en relation l'offre et la demande de travail. Pour ce faire, elle offre des services d'accueil, d'information, d'orientation et de placement aux demandeurs d'emploi.
- Prospection et collecte d'offres: l'ANEM recherche et collecte des offres d'emploi auprès des employeurs, qu'ils soient du secteur public ou privé.
- Compensation des offres et demandes: l'agence organise la correspondance entre les offres et les demandes d'emploi au niveau national, régional et local.
- Facilitation de la mobilité: l'ANEM encourage la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi, facilitant ainsi leur accès aux opportunités.

Il est important de noter que tout demandeur d'emploi, quels que soient son âge et son niveau de qualification, a le droit de bénéficier des services de placement offerts par l'ANEM. Ces services comprennent l'orientation, les conseils, l'accompagnement dans la recherche d'emploi et le placement auprès d'organismes employeurs, qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, l'ANEM joue un rôle crucial dans la gestion du marché de l'emploi en Algérie<sup>20</sup>.

## Statistiques sur le marché du travail et l'emploi

Les statistiques liées au marché de l'emploi sont très limitées en raison du manque d'enquête récente sur la population active (*labour force survey*) en Algérie depuis 2019.

Le taux de chômage était estimé à 12,7 % au total et à 30,8 % chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) en 2023<sup>21</sup>. Il convient d'observer que les dernières statistiques disponibles, datées de 2019, présentaient un taux de chômage total, chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans), de 26,9 %, avec un taux presque double pour les femmes, soit 45,1 % contre 23,6 % pour les hommes.

En outre, le taux d'emploi, par rapport à l'année 2019, est de 3,9 % au total, avec une grande disparité entre les hommes et les femmes: 60,7 % pour les premiers contre seulement 13,8 % pour les secondes. Les données de 2020 confirment des taux d'inactivité disproportionnés chez les femmes par rapport aux hommes en Algérie. En effet, ce taux s'élève à 58,4 % pour les hommes, contre 92,2 % pour les femmes. Ces chiffres révèlent un retard général du pays en matière de participation des femmes à la population active et soulignent la nécessité de politiques visant à soutenir l'emploi féminin, afin de faciliter l'intégration des femmes sur le marché du travail et de réduire les disparités de genre<sup>22</sup>.

Les données sur le taux d'emploi par secteur<sup>23</sup>, datées de 2022, témoignent d'une stabilité depuis quatre ans dans le secteur industriel, autour de 30,9 %. De même, le pourcentage de la main-d'œuvre employée dans l'agriculture est resté relativement stable (autour de 10 %). Le secteur des services emploie la majeure partie de la main-d'œuvre, avec un taux d'emploi qui était stable autour de 59,4 % en 2019, et de légères baisses à 59,1 % puis 59 % en 2020 et 2021, pendant la COVID-19, pour revenir à 59,4 % en 2022. Cela reflète l'importance du secteur des services en tant que pourvoyeur d'emplois.

L'incidence de l'emploi vulnérable est restée relativement stable, passant de 27,3 % en 2019 à 27,1 % en 2022, ce qui témoigne d'une attention portée à la sécurité de l'emploi et aux conditions de travail. L'emploi vulnérable comprend généralement le travail informel ou précaire, et cette réduction est probablement également liée aux initiatives publiques mise en place pendant la période de la COVID-19, pour soutenir aussi des groupes cibles de la population.

## Politique de l'emploi et cadre institutionnel

### Stratégie et cadre juridique dans le domaine de la politique de l'emploi

La stratégie nationale en matière de politique de l'emploi est basée sur le plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage adopté par le Conseil de gouvernement le 1<sup>er</sup> avril 2008. Elle adopte une approche inclusive et globale qui encourage l'investissement productif, basée sur différents principes: 1) la lutte contre le chômage par une approche économique; 2) l'adaptation des formations et des profils aux besoins de l'emploi; 3) la promotion d'une main d'œuvre qualifiée à court et moyen terme; 4) le renforcement de la promotion de l'emploi des jeunes

<sup>20</sup> [Politique Nationale de l'Emploi \(mtess.gov.dz\)](#)

<sup>21</sup> [Algérie Présentation](#) (Banque Mondiale)

<sup>22</sup> [ETF SEMED regional for publication final.pdf](#)

<sup>23</sup> Cet indicateur fournit des informations sur l'importance relative des différentes activités économiques en matière d'emploi. Les données sont présentées par grandes branches d'activité économique (agriculture/industrie/services) sur la base de la classification internationale type par industrie (CITI) de toutes les branches d'activité économique. En Europe, la classification NACE est cohérente avec la CITI.

et l'amélioration du taux de permanence; 5) le soutien aux investissements générateurs d'emplois et le développement de l'entrepreneuriat (Premier ministre 2021, Plan de relance économique 2020-2024<sup>24</sup>).

Afin de lutter contre le chômage et de promouvoir l'emploi, l'État a mis en place un certain nombre de mécanismes pour répondre à la demande du marché du travail (ANEM, ADS) et pour la création d'entreprises (ANSEJ, CNAC, et ANGEM). Ces différents organismes dépendent de trois ministères: Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS), le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises.

Le secteur chargé du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale intervient directement à travers:

- l'Agence nationale pour l'emploi (ANEM): la loi n° 04-19 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi a confié le placement des demandeurs d'emploi à l'ANEM et, sous son contrôle, dans des organismes privés de placement agréés (OPAP);
- un système de promotion de l'emploi salarié, le DAIP (dispositif d'appui à l'insertion professionnelle): une mesure destinée aux jeunes de moins de 35 ans, pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes primo-demandeurs d'emploi; et
- des mesures d'aide à la création d'entreprise, comme le dispositif géré par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) destiné aux jeunes promoteurs qui porte sur la création de nouvelles micro-entreprises dans tous les secteurs d'activités, à l'exception de l'activité commerciale; ou la CNAC (caisse nationale d'assurance chômage). Depuis 2004, la CNAC est chargée de soutenir la création de micro-entreprises par les chômeurs de 35 à 50 ans, notamment par l'octroi de prêts. Cela renforce les deux premières missions de la CNAC, qui consistent à former et à indemniser les chômeurs. Par ailleurs, une convention s'inscrivant dans le cadre du soutien à la création de PME par les chômeurs de 35 à 50 ans a été établie entre la CNAC, le secteur de la formation professionnelle et le ministère de l'agriculture, afin de soutenir la validation des connaissances et du savoir-faire professionnels au profit des chômeurs qui déclarent avoir des qualifications ou des compétences dans l'activité envisagée mais ne peuvent pas le prouver (diplômes, certificats, etc.).

## Initiatives pour stimuler l'emploi

Selon le résumé des activités du gouvernement (mai 2021), 10 344 microcrédits ont été accordés par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) pour un emploi potentiel dans environ 39 000 postes.

En outre, dans son plan d'action pour 2021, le gouvernement s'est engagé à atteindre les objectifs suivants en ce qui concerne la création d'entreprises:

- simplifier les procédures de création d'entreprises en réduisant le nombre de formalités et de coûts administratifs;
- simplifier les autres procédures de création d'entreprises (carte des artisans, professions libérales, statut d'indépendant, etc.);
- augmenter le nombre d'entreprises créées pour 1 000 habitants;
- numériser les procédures de création d'entreprises.

---

<sup>24</sup> Bilan d'activités du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2021 bilan-activité-du-gouvernement-20-06-2021-fr.pdf (premierministre.gov.dz) et Premier ministre, 2021, Plan de relance économique 2020-2024, Volumes 1 et 2 [Pland-action-du-gouvernement-pour-la-mise-en-œuvre-du-programme-du-president-de-la-republique-2021-fr.pdf](#)

En Algérie, des initiatives ont été mises en œuvre en 2023 pour stimuler l'emploi et renforcer l'insertion des jeunes. Le gouvernement a s'est engagé sur son programme de régularisation des contrats d'insertion, visant l'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans des emplois permanents. Cette opération, qui touche des milliers de jeunes diplômés, devait être achevée pour la fin de 2023, facilitant ainsi l'accès à des postes stables pour les jeunes Algériens ayant accumulé de l'expérience grâce à ces dispositifs d'insertion<sup>25</sup>.

Pour l'heure, aucune information n'a été fournie sur le suivi des progrès réalisés dans le plan d'action du gouvernement pour 2021 et les initiatives lancées en 2023.

### **Initiatives visant à accroître la capacité des services publics de l'emploi**

Au cours de ces dernières années, au niveau général, l'Algérie a poursuivi ses efforts pour renforcer sa capacité à gérer le marché de l'emploi, en mettant en œuvre diverses initiatives visant à améliorer les services publics de l'emploi, en particulier ceux fournis par l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM).

Ces initiatives font partie d'une stratégie plus large visant à répondre aux défis persistants du chômage et à favoriser l'insertion professionnelle des citoyens. L'une des mesures clés mises en place a été la modernisation technologique, avec la mise en place de plateformes en ligne pour simplifier l'accès des demandeurs d'emploi aux offres d'emploi.

Des services d'orientation et de conseil personnalisés ont été développés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque demandeur d'emploi. Des entretiens individuels sont conduits pour mieux comprendre les compétences, les aspirations et les objectifs de chaque candidat. Cette approche sur mesure contribue à une meilleure adéquation entre les profils des demandeurs d'emploi et les opportunités professionnelles.

Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique plus large visant à réduire le chômage et à favoriser l'insertion professionnelle des Algériens. Elles reflètent l'engagement du gouvernement à renforcer les services publics de l'emploi, en reconnaissant leur rôle essentiel dans la gestion du marché de l'emploi du pays<sup>26</sup>.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Floriana Folisi, Fondation européenne pour la formation, à l'adresse: [floriana.folisi@etf.europa.eu](mailto:floriana.folisi@etf.europa.eu).

<sup>25</sup> <https://www.algerie-eco.com/2023/05/25/emploi-loperation-dintegration-des-diplomes-achevee-avant-fin-2023/>

<sup>26</sup> Site officiel de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) et du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale ([mtes.soc.gov.dz](http://mtes.soc.gov.dz))

# ANNEXE STATISTIQUE – ALGÉRIE

La présente annexe présente les données annuelles pour 2010, 2015, 2019, 2020 et 2021 ou pour la dernière année disponible.

	Indicateur	2015	2019	2020	2021	2022	2023
1	Population totale (en milliers) <sup>(1)</sup>	39543.2	42705.4	43451.7	44178.0	44903.2	45606.5
2	Taille relative de la population jeune (groupe d'âge des 15-24 ans et âge dénominateur 15-64 ans, %) <sup>(1) C</sup>	24.8	22.0	21.7	21.5	21.6	21.9
3	Taux de croissance du PIB (%)	3.2	0.9	-5.0	3.8	3.6	4.1
4	Valeur ajoutée brute par secteur (%)	Agriculture	10.5	11.5	12.8	11.2	10.6
		Industrie	32.8	33.6	30.0	36.3	43.1
		Services	52.1	50.5	52.8	48.5	42.8
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	8.0	6.0	7.0	6.3	D.M.	D.M.
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	15.2	14.5	16.5	16.1	13.1	13.3
7	Alphabétisation des adultes (%) <sup>(1)(5)</sup>	D.M.	81.4	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%)	Faible <sup>(2)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Moyen <sup>(3)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Élevé <sup>(4)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (18-24 ans) (%)	Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE) (%)	Secondaire inférieur	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	97.2
		Secondaire supérieur	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	83.4
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
12	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Lecture	79.0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
		Mathématiques	81.0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

	Indicateur	2015	2019	2020	2021	2022	2023
	Sciences	70.8	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
13	Taux d'activité (15 ans et plus) (%) <sup>(5)</sup>	Total	41.8	42.2	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	66.8	66.8	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	16.4	17.3	D.M.	D.M.	D.M.
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) <sup>(6) c</sup>	Total	58.2	57.8	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	33.2	33.2	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	83.6	82.7	D.M.	D.M.	D.M.
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%) <sup>(6)</sup>	Total	37.1	37.4	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	60.2	60.7	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	13.6	13.8	D.M.	D.M.	D.M.
16	Taux d'emploi selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%)	Faible <sup>(2)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Moyen <sup>(3)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Élevé <sup>(4)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
17	Emploi par secteur (%) <sup>(1) c</sup>	Agriculture	8.8	9.8	10.0	10.0	9.7
		Industrie	31.2	30.8	30.8	30.9	30.9
		Services	59.9	59.4	59.1	59.0	59.4
18	Incidence du travail indépendant (%) <sup>(6)</sup>	30.2	32.4	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%) <sup>(1) c</sup>	26.9	26.6	27.3	27.2	27.1	D.M.
20	Taux de chômage (15 ans et plus) (%)	Total	11.2	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	9.9	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	16.6	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%)	Faible <sup>(2)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Moyen <sup>(3)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Élevé <sup>(4)</sup>	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
22	Taux de chômage (15-24 ans) (%) <sup>(6,7)</sup>	Total	21.5	26.9	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	18.6	23.6	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	37.4	45.1	D.M.	D.M.	D.M.
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant	Total	21.2	26.2	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	10.8	20.4	D.M.	D.M.	D.M.

	Indicateur		2015	2019	2020	2021	2022	2023
	pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%) <sup>(6,8)</sup>	Femmes	32.1	32.1	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
	Proportion de personnes âgées de 15 à 29 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%)	Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (% 25 à 64 ans)	Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
25	Indice de développement humain		0.736	0.742	0.730	0.740	0.745	D.M.

Dernière mise à jour: 26/09/2024

#### Sources:

Indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7: Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement mondial

Indicateurs 7, 11: Institut de statistiques de l'UNESCO

Indicateurs 8, 23 (2010, 2015): ILOSTAT (LFS - Enquête Emploi auprès des Ménages)

Indicateurs 13, 14, 15 (2010-2019), 16, 17, 18 (2010-2019), 20 (2010-2019), 21, 22 (2010-2019), 23 (2019): Office national algérien de la statistique (ONS, Emploi et chômage)

Indicateurs 13 (2020-2022), 14 (2020-2022), 15 (2020-2022), 17 (2020-2021), 18 (2020-2021), 19, 20 (2020-2022), 22 (2020-2022), 23 (2020-2022): Estimations modélisées de l'OIT

Indicateur 12 - Résultats de l'évaluation PISA 2018 de l'OCDE (volume I), annexe B1

Indicateur 21 (2010, 2015) – Eurostat

Indicateur 25 – PNUD

#### Remarques

(1) Estimation:

(2) La définition diffère – les jeunes ne sont ni occupés ni scolarisés

(3) S'applique à 2018

(4) S'applique à 2017

(5) Faible = Basique (ILOSTAT) + Moins que basique (ILOSTAT), Moyen (ILOSTAT), Élevé (ILOSTAT)

(6) En 2010: 4<sup>e</sup> trimestre; 2015: Septembre

(7) Faible (CITE 0-1) correspond à « primaire » dans la classification nationale; faible (CITE 2) correspond à « moyen » dans la classification nationale; moyen (CITE 3-4) correspond à « secondaire » dans la classification nationale; élevé (CITE 5 et plus) correspond à « supérieur » dans la classification nationale

(8) En 2020-2021: Tranche d'âge: plus de 15 ans

(9) En 2020-2022: Tranche d'âge: de 15 à 24 ans

#### Légende:

C = calculs de l'ETF.

s.o. = sans objet

D.M. = données manquantes

## ANNEXE: DÉFINITIONS DES INDICATEURS

	Description	Définition
1	Population totale (en milliers)	La population totale est le nombre de résidents habituels estimé dans un pays donné au 1 <sup>er</sup> janvier d'une année donnée. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur la population habituellement résidente, les pays peuvent déclarer les résidents légaux ou inscrits.
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) (%)	Il s'agit du ratio de la population jeune (âgée de 15 à 24 ans) par rapport à la population en âge de travailler, généralement âgée de 15 à 64 ans (ou de 15 à 74 ans ou de 15 ans et plus).
3	Taux de croissance du PIB (%)	Taux de croissance annuel en pourcentage du PIB aux prix du marché en devise locale constante. Les agrégats sont basés sur des dollars des États-Unis constants de 2010. Le PIB est la somme de la valeur brute ajoutée par tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits, et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour l'amortissement des actifs fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
4	Valeur ajoutée brute par secteur (%)	Part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'agriculture correspond aux divisions 1-5 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et comprend l'exploitation forestière, la chasse et la pêche, ainsi que la culture et la production animale. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir additionné tous les extrants et soustrait les intrants intermédiaires. Elle est calculée sans effectuer de déductions pour la dépréciation de biens fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la classification internationale type, par industrie (CITI), révision 3 ou 4. L'industrie correspond aux catégories de tabulation C-F (révision 3) ou aux catégories de tabulation B-F (révision 4) de la classification internationale type, par industrie (CITI), et comprend les industries extractives (y compris la production de pétrole), l'industrie manufacturière, la construction et les services publics (électricité, gaz et eau). Les services correspondent aux divisions 50 à 99 de la CITI et incluent la valeur ajoutée dans le commerce de gros et de détail (dont les hôtels et les restaurants), les transports et les services gouvernementaux, financiers, professionnels et personnels tels que l'éducation, les soins de santé et les services immobiliers. Sont également inclus les frais de service bancaire imputés, les droits à l'importation et toute anomalie statistique constatée par les compilateurs nationaux, ainsi que les anomalies résultant d'un rééchelonnement.
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage du PIB. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.

	<b>Description</b>	<b>Définition</b>
6	Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques totales)	Dépenses publiques d'éducation exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales. En général, le secteur public finance l'éducation soit en prenant directement en charge les dépenses courantes et les dépenses en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les étudiants et leurs familles au moyen de bourses et de prêts publics, soit en transférant les subventions publiques destinées aux activités éducatives à des entreprises privées ou à des organisations sans but lucratif (transfert aux ménages et aux entreprises privés). L'ensemble de ces deux types de transactions constitue le total des dépenses publiques d'éducation.
7	Alphabétisation des adultes (%)	L'alphabétisation des adultes est le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une phrase courte et simple sur sa vie quotidienne. En général, l'alphabétisation englobe également le «numérisme», c'est-à-dire la capacité à effectuer des calculs arithmétiques simples.
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%)	Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'études le plus élevé atteint par les individus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes de ce groupe d'âge. Cet indicateur se mesure le plus souvent sur la base du programme éducatif le plus élevé achevé avec succès et généralement validé par une qualification reconnue. Les certifications intermédiaires reconnues sont classées à un niveau inférieur à celui du programme proprement dit.
9	Jeunes ayant quitté prématièrement l'éducation et la formation (18 à 24 ans) (%)	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. L'enseignement secondaire inférieur correspond aux niveaux 0-2 et 3C court de la CITE 1997 (c'est-à-dire les programmes d'une durée inférieure à deux ans) pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 0-2 de la CITE 2011 pour les données à partir de 2014.
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE) (%)	Cet indicateur couvre les inscriptions dans un niveau d'enseignement donné des enfants/jeunes appartenant au groupe d'âge officiel correspondant au niveau d'enseignement donné.
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	Le nombre total d'étudiants inscrits dans des programmes de formation professionnelle à un niveau d'études donné (en l'occurrence, l'enseignement secondaire supérieur), exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants inscrits dans l'ensemble des programmes (professionnels et généraux) à ce niveau.
12	Mauvais résultats en lecture, maths et sciences – PISA (%)	Il s'agit de jeunes âgés de 15 ans dont les résultats sont inférieurs au niveau 2 sur l'échelle PISA de compétences en lecture, mathématiques et sciences.
13	Taux d'activité (15 ans et plus) (%)	Le taux d'activité d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population active par la population de ce groupe d'âge. La population active (également appelée «main-d'œuvre») est définie comme la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs. La population inactive comprend les personnes qui sont classées comme n'ayant pas d'emploi ou comme chômeurs.
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%)	Le taux d'inactivité/de non-intégration à la population active d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population inactive par la population de ce groupe d'âge. La population inactive comprend les personnes qui sont classées comme n'ayant pas d'emploi ou comme chômeurs.
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, ceci doit être précisé.

	<b>Description</b>	<b>Définition</b>
16	Taux d'emploi selon le niveau d'études (15 ans et plus) (%)	<p>Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, il convient de le préciser.</p> <p>Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec succès. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).</p>
17	Emploi par secteur (%)	Cet indicateur fournit des informations sur l'importance relative des différentes activités économiques en matière d'emploi. Les données sont présentées par grandes branches d'activité économique (c'est-à-dire agriculture/industrie/services) sur la base de la Classification internationale type, par secteur, de toutes les activités économiques (CITI). En Europe, la classification NACE est conforme à la CITI.
18	Incidence du travail indépendant (%)	L'incidence du travail indépendant est exprimée par les travailleurs indépendants (c'est-à-dire les employeurs + les travailleurs pour compte propre + les travailleurs familiaux cotisants) en proportion du total des travailleurs salariés.
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%)	L'incidence de l'emploi vulnérable est exprimée par les travailleurs pour compte propre et les travailleurs familiaux cotisants en pourcentage du nombre total de personnes salariées.
20	Taux de chômage (16-59 ans) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, de 16 à 59 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (groupe d'âge des 16-59 ans) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, 16 à 59 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail (qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence), ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec succès. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
22	Taux de chômage (16-24 ans) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 16 à 24 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant

	<b>Description</b>	<b>Définition</b>
		une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant ni études ni formation (NEET) (%)	L'indicateur fournit des informations sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui remplissent les deux conditions suivantes: premièrement, ils ne sont pas employés (c'est-à-dire qu'ils sont sans emploi ou inactifs selon la définition de l'OIT), et deuxièmement, ils n'ont pas reçu d'éducation ou de formation au cours des quatre semaines précédent l'enquête. Les données sont exprimées en pourcentage de la population totale de la même tranche d'âge et du même sexe, de laquelle sont exclus les jeunes n'ayant pas répondu à la question sur leur participation à l'éducation et à la formation.
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (%) (15 ans et plus)	Les participants à la formation tout au long de la vie désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédent l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question sur la participation à l'éducation et à la formation. Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant. Si une période de référence différente est utilisée, il convient de le préciser.
25	Indice de développement humain	L'indice est une mesure synthétique des résultats moyens dans les dimensions clés du développement humain: une vie longue et saine, le fait d'être bien informé et d'avoir un niveau de vie décent.

# PRINCIPAUX PROJETS DE BAILLEURS DE FONDS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI

L'Union européenne (UE) a soutenu les efforts de l'Algérie pour promouvoir l'emploi à travers divers programmes financés, tels que le programme Adéquation-Formation-Emploi-Qualification (AFEQ), achevé en septembre 2021, le Programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (PAPS/ESRS) et le Programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires (PADICA). Ces initiatives visaient à : i) encourager les partenariats entre les secteurs public et privé pour réduire les écarts de compétences; ii) soutenir le développement socio-économique local dans le nord-ouest de l'Algérie; iii) répondre aux besoins en main-d'œuvre des secteurs économiques locaux; iv) renforcer les capacités institutionnelles; v) appuyer les actions du gouvernement algérien dans sa politique de la jeunesse ainsi que les efforts de la société civile; et vi) créer des réseaux d'échange entre les établissements universitaires algériens et européens pour favoriser un partenariat régional dynamique.

Financé par la Commission européenne, le projet SOLIFEM de l'OIT vise à soutenir la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle au moyen d'un dialogue social tripartite et en renforçant les systèmes nationaux de formation et de reconnaissance des compétences.

En 2023, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a lancé un projet destiné à soutenir le plan national du gouvernement pour l'autonomisation des jeunes. Ce projet vise à créer un écosystème favorable permettant aux jeunes de développer leurs compétences, d'exprimer leurs idées, de s'engager dans des projets et initiatives, et de jouer un rôle actif dans la vie sociale<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> [Brochure du PNUD Algérie 2023 - version finale.pdf](#)

# ABRÉVIATIONS

ADS	Agence de développement social
AFEZ	Programme d'appui à l'adéquation formation-emploi-qualification
ANDI	Agence nationale de développement de l'investissement
ANDPME	Agence nationale de développement de la PME
ANEM	Agence nationale de l'emploi
ANGEM	Agence nationale de gestion du micro-crédit
ANSEJ	Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
BAC	Baccalauréat
BAD	Banque africaine de développement
BEM	Brevet d'enseignement moyen
CFI	Contrat de formation-insertion
CID	Contrat d'insertion des diplômés
CIP	Contrat d'insertion professionnelle
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CNAC	Caisse nationale d'assurance chômage
CTA	Contrat de travail aide
DAIP	Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle
EFP	Enseignement et formation professionnels
EFPC	Enseignement et formation professionnels continus
FNAC	Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue
FT	Formation par le travail
MSN	Ministère de la solidarité nationale

---

MTESS	Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
NEET	<i>Not in employment, education, or training</i> (ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation)
ONDEFOC	Office national de développement et de promotion de la formation continue
ONEFD	Office national de l'enseignement et de la formation à distance
PAMT	Politiques actives du marché du travail
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PME	Petites et moyennes entreprises

---

# RÉFÉRENCES

Algérie Eco, 25 mai 2023 'Emploi : l'opération d'intégration des diplômés achevée avant fin 2023'  
[Emploi: l'opération d'intégration des diplômés achevée avant fin 2023 | Algérie Eco](#)

Banque Africaine de Développement, 2023 'Algérie – Note de Dialogue 2023 -2027 et revue de la performance du portefeuille pays 2023'  
[Algérie - Note de Dialogue 2023-2027 & Revue de la Performance du Portefeuille Pays 2023 | Banque africaine de développement](#)

Banque Mondiale 'Algérie Présentation'. Dernière mise à jour: 12 octobre 2024: [Algérie Présentation](#)

ETF, 2020 [L'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels en Algérie](#)

ETF, 2021, 'Youth in transition in the Southern and Eastern Mediterranean', [Youth in transition in the Southern and Eastern Mediterranean: Identifying profiles and characteristics to tap into young people's potential | ETF](#)

Jeune Afrique, 14 Septembre 2024 'Élection d'Abdelmadjid Tebboune en Algérie' Élection d'Abdelmadjid Tebboune en Algérie : [un score révisé à 84 % - Jeune Afrique](#)'

La patrie News, mise à jour: 7 juin 2022, 'Les 54 engagements du président Tebboune: Les réalisations du gouvernement Aimene Benabderahmane'. [https://lapatrienews.dz/les-54-engagements-du-president-tebboune-les-realisations-du-gouvernement-aimene-benabderahmane/](#)

Ministère des Finances 'LF 2024 : Le Ministre des Finances répond aux questions des membres du Conseil de la Nation' [LF 2024: Le Ministre des Finances répond aux questions des membres du Conseil de la Nation](#)

Ministère des Finances 'Conseil de la Nation: M. Faid présente le texte de la loi de finances 2024 devant la commission spécialisée' [Conseil de la Nation: M. Faid présente le texte de la loi de finances 2024 devant la commission spécialisée](#)

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnelle, 2021, 'Annuaire Statistique 2021' Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnelles, 'description dispositif de validation des compétences' [https://www.mfep.gov.dz/fr/formation/types-de-formation/formation-continue-2/validation-des-competences-acquises-par-lexperience/](#)

Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, 2021 (plan d'action 2021)

Premier ministre, 2021, Plan de relance économique 2020-2024, Volumes 1 et 2 [Pland-action-du-gouvernement-pour-la-mise-en-oeuvre-du-programme-du-president-de-la-republique-2021-fr.pdf](#)

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2023, Pyramide des âges du monde de 1950 à 2100, Algérie - [https://www.populationpyramid.net/algeria/2050/](#)

Speedtest Global Index, mise à jour: septembre 2024, [Speedtest Global Index – Internet Speed around the world – Speedtest Global Index](#)

UNESCO, 2022, 'Youth Declaration consultation process' [Youth Declaration consultation process - SDG4 Knowledge Hub](#)

World Policy Hub, 28 août 2024 'Algeria's accelerated presidential elections: candidates' campaigns and challenges' [Algeria's Accelerated Presidential Elections: Candidates' Campaigns and Challenges – World Policy Hub](#)

